



Bonjour a vous tous!j'aime ma copine et je veux pas le perdre

Par **miablou**, le **27/01/2013 à 17:37**

[smile33]bonjour!

je suis un français ma copine est marié mais séparer avec son mari maintenant ma copine et moi on s'aiment vraiment donc elle es tombé enceinte de moi mais elle est plus de papier que dois je faire pour la gardez s'il vous plait merci a vous

Par **amajuris**, le **27/01/2013 à 17:47**

bjr,

la première chose à faire c'est que votre copine divorce.

en droit français l'enfant conçu pendant le mariage a pour père le mari.

cdt